



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE RONTALON du 15 décembre 2014

Présents : C. FROMONT, J-Y. BOUCHUT, P. PIECHON, J-P. THORAL, C. CROZIER, F. ISOREZ, M. JOYAU, A. ZUPPETTI, S. MARDUEL, B. BERTHOLON, E. CARRA, C. JUGNET, V. SALIGNAT.

Absents excusés : Franck GREGOIRE, Audrey STANIS

Désignation d'une secrétaire de séance : Sylvianne MARDUEL

Compte rendu du conseil municipal du 27 OCTOBRE 2014 :

Approbation à l'unanimité

1) Présentation par Monsieur du rapport de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS MORNANTAIS – exercice 2013

Ce rapport est consultable sur le site de la communauté de communes.

Monsieur le Maire informe :

- des compétences obligatoires et optionnelles de la COPAMO,
- des opérations et événements marquants durant l'année 2013,
- Du fonctionnement, représentation des communes, processus de prises de décision et organisation décisionnaire, moyens humains.
- De l'aménagement de l'espace et développement durable, les services à la population et les moyens généraux.

2) Délibération pour attribution des prix aux lauréats du concours des maison fleuris année 2014

Monsieur le Maire donne la parole à Sylvianne MARDUEL, conseillère municipale, responsable de la commission fleurissement.

Elle propose aux membres du conseil municipal, de reconduire les montants votés en 2013 pour l'attribution des bons d'achats récompensant les lauréats du concours des maisons fleuries attribués pour l'année 2014.

LE CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer un bon d'achat d'une valeur de 40 euros aux premiers de chaque catégorie du concours communal des maisons fleuries de l'année 2014.

1^{ère} catégorie : Grands jardins et parcs

Monsieur Laurent BLARDONE

2^{ème} catégorie : Balcons et terrasses

Madame Gisèle PIEGAY

3^{ème} catégorie : Villas et anciennes fermes

Madame Thérèse BONNIER

A l'unanimité, **DECIDE** d'attribuer un bon d'achat d'une valeur de 20 euros pour les 2èmes de chaque catégorie du concours communal des maisons fleuries de l'année 2014.

1^{ère} catégorie : Grands jardins et parcs

Monsieur Franck MARDUEL

2^{ème} catégorie : Balcons et terrasses



Madame Marie-France GONON

3^{ème} catégorie : Villas et anciennes fermes

Madame Valérie GATINEAU

ET DECIDE d'attribuer une composition florale à chaque participant du concours n'ayant pas eu de bon d'achat.

Madame MARDUEL informe du résultat du jury départemental et fait part d'une amélioration de la note ainsi que leurs encouragements et conseils.

Elle informe que la commune de RONTALON a obtenu le 2^{ème} prix départemental dans la catégorie des communes de 601 à 1500 habitants.

Elle demande que les emplacements des déchets situés dans le cimetière soient supprimés et remplacés par de grands containers et de voir leur emplacement. 4 classes de l'école publique ont participé au fleurissement du village dans le cadre du temps d'activités périscolaires.

Valérie SALIGNAT pour la commission voirie

Elle demande que la montée d'escalier située le long du local de Fondrieu soit refaite. La commission voirie a effectué le recensement des chemins communaux afin d'établir le schéma directeur de voirie demandé par la Communauté de communes.

Elle parle des problèmes du tracteur LAMBORGHINI et de l'entreprise qui effectue les réparations.

Elle voudrait réunir la commission voirie avec les deux agents communaux afin de lister leurs demandes.

Pascale PIECHON

Franck GREGOIRE étant absent, Pascale donne un compte rendu sur la réunion du nouveau conseil municipal d'enfants (11 membres) qui a eu lieu le 5 décembre 2014 et fait part de leurs projets.

Pascale PIECHON parle d'un projet d'un nouveau syndicat pour la gestion des repas servis dans les cantines scolaires, préparation d'un cahier des charges

Elle informe de la situation de la société publique locale gérant les centres de loisirs de la COPAMO.

Elle propose de prendre RDV afin de voir les possibilités d'employer les agents d'animation des espaces jeunes.

Elle donne une information sur la charte d'accueil et d'accessibilité aux handicapés. La COPAMO propose des formations pour le personnel travaillant à l'école et cantine et d'en prendre en charge le coût.

Jean-Yves BOUCHUT informe que la restauration du vitrail de l'église est terminée, de petits problèmes résolus à l'école : interphone entre autre

Eric CARRA annonce une réunion de la commission agricole le 12 janvier 2015 à 20 h 30.

Monsieur ISOREZ suggère la mutualisation de la complémentaire santé, il rappelle la démarche de la commune de MORNANT. Se renseigner sur la procédure à suivre.

La cérémonie des vœux du maire aura lieu le dimanche 11 janvier 2015 à 11 h 30 à la salle des fêtes, remise des bons fleurissement et des bons aux nouveaux arrivants ainsi que la présentation des associations.

Bernard BERTHOLON informe de l'assemblée générale du comité d'animation le dimanche 21 décembre 2014 à 10 h 30.

Jean- Paul THORAL demande de faire un recensement des chemins à débroussailler et des murs à refaçonner.

Mr JURINE, facteur d'orgues, a fabriqué un orgue pour l'université de SEOUL, les acheteurs viendront donner un concert à l'église de THURINS le samedi 10 janvier 2015 à 20 h 30.

La séance est levée à 22h 34.